

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 75 (1978)
Heft: 6

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA CHAUX-DE-FONDS ET ENVIRONS

Temps hivernal en ce jeudi 13 avril 1978, mais ambiance chaleureuse au Café du Lion où se tient l'assemblée générale de la Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs.

Le président Eric Geiser parcourt au pas de charge le copieux ordre du jour : appel, verbal, échos des assemblées des délégués FCNA et SAR.

Nous avons le plaisir d'accueillir par acclamations dans la société M^{me} M. Aubert, MM. W. Augsburg, J.-L. Brunner, G. Ummel et F. Blättler.

Moment émouvant de l'assemblée, l'hommage que le président rend aux anciens du comité :

« J'ai l'agréable devoir de m'adresser maintenant à trois anciens membres du comité : Fernand Aubry, ancien président, David Léchet, ancien secrétaire, Maurice Santschi, ancien caissier.

» Pendant 15 ans, c'est-à-dire dès la fondation de notre société, vous avez été le cerveau de notre machine, le cœur et le muscle aussi...

» Vous n'avez pas pensé seulement ou dit... mais vous avez agi ! Vous avez agi avec tact... et avec désintéressement !

» Je sais que vous n'aimez pas les éloges, mais 15 ans de dévouement méritent tout de même qu'on s'y attarde quelques instants.

» Votre présence ce soir nous réjouit et au nom du comité comme au nom de l'assemblée, je vous dis un très sincère merci.

» Merci Fernand ! Merci David ! Merci Maurice !... »

Applaudissements nourris et distribution des diplômes après que l'assemblée eut nommé président d'honneur et membres d'honneur ces trois membres méritants.

Le conférencier du jour, F. Blättler, nous entretient de l'élevage des reines. Après un bref historique, il explique les raisons qui ont prévalu quant au choix de la race carniolienne. La discussion qui suit montre bien « qu'autant d'apiculteurs, autant d'opinions différentes ».

Si les inscriptions sont suffisantes, un cours d'élevage pourrait être organisé dans le courant de l'été, ainsi qu'une course en car. Enfin, toujours au programme des activités, le président, tout feu tout flamme annonce encore une torrée pour cet automne.

G. D.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE COSSONAY ET ENVIRONS

C'est à l'Hôtel du Chêne de Pampigny que notre société a tenu son assemblée générale, le dimanche 12 mars 1978.

43 personnes étaient présentes. M. Aubert, président, souhaite la bienvenue aux participants. Après la lecture du procès-verbal de la séance de 1977, M. Aubert prend la parole et évoque avec tristesse le brusque départ de M. Borgeaud, de Lussery. Une minute de silence est observée à sa mémoire. Il nous signale ensuite que nous accueillons une dizaine de nouveaux membres et souligne que 1977 ne fut pas une année glorieuse pour l'apiculture, chacun s'en souvient. Un printemps humide et froid, un été du même acabit ont contraint l'apiculteur à vivre d'espoir pour l'an prochain.

Malgré une récolte déplorable, nous avons organisé, comme chaque année, notre soirée d'automne. 50 personnes ont répondu à l'invitation et leur bonne humeur a largement récompensé les membres du comité et leurs conjoints des

efforts fournis pour la réussite de cette soirée. Le stand de Gollion fut le théâtre de nos retrouvailles automnales et chacun put apprécier le décor, l'ambiance chaleureuse, le succulent repas et les discussions fraternelles qui s'ensuivirent.

Puis, pour passer aux choses sérieuses, M. Aubert informe l'assemblée que de nouveaux statuts — les précédents étant égarés depuis fort longtemps — ont été imprimés, après avoir été soumis à la SAR et adressés à chaque membre. Autre information importante : les nouveaux cours de conseillers apicoles débuteront en octobre 1978 ; pour notre section : M. de Vries de La Chaux.

Durant l'été, une visite de ruchers a été organisée à La Chaux. Mais le temps n'étant guère clément, seuls quelques courageux, chaussés comme des pêcheurs, ont parcouru les cultures de la maison Martin, afin d'observer le travail de pollinisation des abeilles. Vaines observations, puisque celles-ci, ce jour-là, ne s'aventurèrent guère plus loin que le trou de vol.

C'est au tour de M. Piguet, notre dévoué caissier, de nous présenter ses comptes, qui accusent, cette année, une baisse de fortune, d'où nécessité d'augmenter les cotisations. Après quelques considérations, l'assemblée décide de les porter de Fr. 20.— à Fr. 30.— pour les membres et de Fr. 15.— à Fr. 20.— pour les vétérans. M. Chevalley, qui représente la commission de gestion, certifie l'exactitude des comptes, remercie M. Piguet pour leur bonne tenue et propose à l'assemblée de donner décharge.

M. Bonzon, délégué à la Fédération vaudoise, avec M. Piguet, nous lit un rapport détaillé sur cette organisation. Décision importante : obligation de traiter ses ruches au Folbex, à chaque apiculteur se rendant aux stations de fécondation, à cause de la recrudescence de l'acariose. D'autre part, l'importation de reines venant des frontières de l'Est est strictement interdite.

Il faut souligner ici le travail fourni par les inspecteurs de notre section. M. Cosandier qui prend sa retraite à l'inspection est remercié chaleureusement par M. Aubert qui lui remet un plateau en souvenir. C'est M. Zaugg, de Cottens, qui prend la relève. Après nous avoir dit quelques mots, celui-ci nous signale un cas de loque américaine à Vufflens-la-Ville, traité avec succès. M. Aubert nous fait un rapport détaillé sur l'état sanitaire des ruchers de notre section. Plus du tout de loque, mais par contre l'acariose est signalée à La Sarraz, L'Isle, Pampigny et Montricher. Tous ces ruchers sont traités au Folbex et surveillés par les inspecteurs MM. Aubert et Lüthi. Que ces Messieurs soient ici remerciés pour le sérieux et la part qu'ils prennent à la sauvegarde de l'apiculture.

La société d'élevage peut se féliciter des résultats obtenus en 1977. M. Lüthi nous dit que sur 178 ruchettes montées à l'Hongrin, 131 reines ont été fécondées. Une dizaine d'apiculteurs ont participé à cette réussite. Nous espérons être plus nombreux cette année, car il ne faut compter ni son temps, ni sa peine pour atteindre ce résultat.

M. Lüthi garde la parole pour nous proposer, comme but de course cet été, la Colline aux abeilles, au-dessus de Chamoson, en Valais, pour le 25 juin. Proposition acceptée.

L'assemblée poursuit sa séance en applaudissant trois membres : M. Ed. Bertholet, pour 40 ans de sociétariat et MM. Lüthi, de Ballens, et Aubert, de Pampigny, pour 25 ans.

Après la tombola bien garnie, une discussion s'ensuit au sujet d'éventuels marchés du miel que nous pourrions mettre sur pied cet été. Morges est choisi comme endroit idéal. Plusieurs membres sont prêts à y participer.

Pour agrémenter la fin de cette réunion, M. Tapis projette deux films passionnants, tant par la qualité des images que par l'intérêt qu'ils suscitent. Un merci chaleureux au cameraman !

Il est 17 h. quand M. Aubert remercie chacun d'avoir consacré un si bel après-midi à la cause apicole et souhaite à tous les participants un bon retour, ainsi qu'une bonne récolte.

La secrétaire : *J. Moret.*

SECTION DES ALPES

C'est par une journée douce et ensoleillée, le 12 mars écoulé, que 90 personnes se sont déplacées de toutes les régions de nos deux districts d'Aigle et Vevey. Une belle satisfaction et un encouragement pour le comité.

A 14 h. 15, le président Adrien Paroz souhaite la bienvenue à tous. Il salue avec un plaisir particulier M^{me} Henchoz, membre honoraire, M^{me} et M. Daniel Ramel de Château-d'Ex, M. Cathélaz (qui nous parlera en fin d'assemblée de la rage), et les nombreuses dames présentes. Il a également une pensée de sympathie pour nos malades et pour ceux qui ont pris la peine de s'excuser.

Le procès-verbal de l'assemblée d'automne est lu par le secrétaire et ne donne lieu à aucune remarque si ce n'est les remerciements du président.

Il est heureux de constater qu'aucun décès n'est à signaler depuis la dernière assemblée.

Quelques démissions compensées largement par de nouvelles entrées, dont un tout jeune garçon de 14 ans, Marc de Siebenthal, petit-neveu de l'inspecteur de nos ruchers d'Aigle, René de Siebenthal.

Un membre méritant, M. Barbey-Regamay, ancien inspecteur, des Monts-de-Corsier, 88 ans, toujours très assidu à nos assemblées est proposé membre d'honneur de notre section. C'est à l'unanimité que cette proposition est acceptée.

Rapports d'assemblées. Le secrétaire donne celui de la Fédération vaudoise dont il faut signaler la conférence très instructive de M. Ph. Mottier, professeur à Marcelin, sur l'arboriculture et la pollinisation des arbres fruitiers et le profit que nos abeilles peuvent en tirer.

Le caissier, Jean-Pierre Guillet, fait quelques remarques sur l'assemblée de la centrale des miels et le peu d'empressement des membres de cette société à y assister.

Cotisations. La « Vaudoise » ayant relevé ses cotisations de 100 %, passant de 1 à 2 fr. et la SAR également de 2 fr., il est normal et même indispensable, si nous voulons continuer à équilibrer nos budgets, d'augmenter également nos cotisations. Des propositions sont demandées à l'assemblée. Une de 2 fr. n'est pas retenue. Comme le fait remarquer le caissier, nous sommes une des sections de Romandie ayant la cotisation la plus basse. Sur proposition de M. Glappey, l'assemblée accepte sans réticence qu'elle passe de 20 fr. actuellement à 25 fr. dès 1979.

Vétérans. La récompense d'usage est donnée pour 25 ans de sociétariat à MM. Charles Hubert, Le Sépey, Gabriel Rossier, Montreux. Pour 40 ans à MM. Ami Cuénot des Monts-de-Corsier, Arthur Grognon, Roche.

Course 1978. Date : 18 juin. But : traversée des trois lacs du Jura.

L'ordre du jour étant épuisé, le président donne la parole à M. Marcel Cathélaz, préposé à la surveillance de la faune et garde-chasse pour le canton de Vaud. Il est également apiculteur et membre de notre section, habitant Aigle.

La rage, cette terrible maladie, nous vient des pays du Nord. Avec une rapidité extraordinaire, elle atteint la Suisse par le nord également en 1976. Extrêmement contagieuse, elle est virulente et peut être transmise à l'homme par des animaux et peut même entraîner la mort si en cas de morsure, des soins ne sont pas donnés au plus vite. Les renards — bien trop nombreux dans nos régions — sont les animaux les plus susceptibles de transmettre la rage chez le chien, le chat, les bovins, le mouton, le porc et le cheval. Ses caractéristiques : excitation, paralysie, passion violente, bave. Dans les moments de crise, l'animal court, égaré, mordant tout sur son passage. Un seul remède que nous ne

pouvons appliquer qu'à nos animaux domestiques : le vaccin Pasteur. Le conférencier recommande de tenir les chiens en laisse, surtout en forêt. Le traitement doit être renouvelé chaque année tant que la maladie n'est pas entièrement enrayée.

Cette causerie était d'une brûlante actualité puisque tous les propriétaires d'animaux domestiques sont concernés.

Nous remercions chaleureusement M. Cathélaz pour cette intéressante conférence.

P. N.

Note de la rédaction

Point n'est besoin de relever qui est P. N. Chacun sait en effet qu'il s'agit de M. Paul Niederhauser, le secrétaire dévoué de la grande section des Alpes.

Je me fais un devoir de féliciter ici M. Niederhauser pour la promptitude avec laquelle il envoie régulièrement des manuscrits et le fair-play avec lequel il sait accueillir une déplaisante nouvelle par exemple lorsque le rédacteur doit lui apprendre que le dernier compte rendu qu'il rédigea, envoyé sans retard ne paraît qu'en juin plutôt qu'en mai parce qu'il est resté au fond du tiroir à oublis de la rédaction !

Avec mes bonnes excuses, cher M. Niederhauser !

Le rédacteur.

S

SAG vous propose des emballages à miel dont le prix défie toute concurrence. Faites un essai, et vous les adopterez. Pour une commande rapide, une simple carte postale à :

SAG, 1111 Vullierens

A 1/2 kg 0.40

B 1 kg 0.55

B 1/2 kg 0.37

C 1 kg 0.50

Prix de 1 à 1000 pièces

A

G

